



Informations Carte Sortir ! Saison 2026 / 2027

La Carte Sortir : qu'est-ce que c'est ? Comment l'avoir ?

Toutes les informations sur la Carte Sortir se trouvent sur le site internet suivant :

<http://www.sortir-rennesmetropole.fr/>

La Carte Sortir est chargée sur votre Carte KorriGo Services,

Les étudiants boursiers (du niveau 2 à 7) et résidant dans une commune de Rennes Métropole peuvent obtenir une Carte Sortir (validité par année universitaire).

Pour se procurer une carte KorriGo Services si vous n'en avez pas, rendez-vous sur le site internet www.star.fr ou dans une agence Star, ou à l'espace KorriGo de la gare de Rennes.

Les bénéficiaires de la Carte Sortir doivent passer tous les ans au CCAS pour sa mise à jour.

Je dispose de la Carte Sortir et je souhaite m'inscrire à un sport proposé par le Club Sportif Bettonnais : comment faire ?

Vous pouvez dès l'ouverture des inscriptions par la section sportive de votre choix réaliser les démarches d'inscription ou de réinscription auprès de la section CSB. Si le dépôt d'un chèque est nécessaire, demandez à ce qu'il ne soit pas encaissé en attendant la prise en compte de votre Carte Sortir.

Pour prendre en compte votre Carte Sortir :

Sections Gym artistique / football / basket

-> aide Sortir! à valider directement auprès de la section (sauf exception)

Autres sections :

Lorsque la section CSB qui vous intéresse vous aura confirmé votre inscription pour la saison 2026 / 2027, vous pouvez prendre un RDV par téléphone (02 22 93 39 47). Appeler de préférence le lundi, mardi, jeudi ou vendredi (9h-12h / 14h-17h).

Le RDV aura lieu au Prieuré, 2 Place de l'Eglise à Betton. (Pas de RDV proposé entre le 17 juillet et le 23 août 2026).

Vous pouvez également passer sans RDV sur ces mêmes horaires, sans garantie toutefois d'avoir une personne disponible pour vous recevoir.

Si vous ne pouvez nous joindre à ces horaires, vous avez la possibilité de nous adresser un mail à csbetton@gmail.com, en précisant bien vos coordonnées afin que nous puissions vous recontacter.

Il faut venir avec :

- La carte KorriGo Services de la personne qui s'inscrit (après avoir mis à jour les droits au CCAS),
- Les informations concernant l'activité à laquelle vous souhaitez vous inscrire : le bulletin d'inscription, ou au minimum le nom et **le tarif exact de l'activité choisie.**

Le CSB aura accès directement au montant de l'aide Sortir ! qui vous est attribuée pour cette inscription. 2 choix s'offriront alors à vous :

- **Valider votre demande** : le CSB vous imprimera une attestation stipulant le montant pris en charge par le dispositif Sortir. Muni de cette attestation, vous pourrez finaliser votre inscription auprès de la section sportive CSB de votre choix, en réglant le reste à charge,
- **Ou prendre le temps de la réflexion** : il vous faudra alors revenir plus tard pour valider votre demande d'aide Sortir.



Informations Chèques vacances et coupons sport ANCV Saison 2026 / 2027

Le CSB peut accepter les paiements en chèques vacances ANCV (classique ou connect) et coupons sport ANCV. Les chèques vacances classiques ne seront pas acceptés après fin février 2027 pour un règlement concernant la saison sportive 2026/2027.

Information Pass'Sport Saison 2026 / 2027 (mise à jour **09/06/2026)**

<https://www.pass.sports.gouv.fr/v2/accueil>

A ce jour, pas encore de confirmation du renouvellement de ce dispositif et de ses modalités